



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 4 JUILLET 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **36**
- représentés : **6**
TOTAL **42**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 4 juillet à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire - -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe - Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERSHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe - M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Mme Marie-Mad. IANTZEN	ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT
M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES
M. Philippe HEITZ,	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
Mme Catherine WOLFF	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
Mme Caroline PFISTER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE

Membre excusée :

Mme Solène HOEHN, Adjointe d'ERNOLSHEIM/BRUCHE

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – DEVELOPPEMENT DURABLE – TRAME VERTE ET BLEUE :
CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET DE CHARGE DE MISSION**

N° 24-49

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'état des emplois permanents 2024 annexé au Budget Primitif de l'Exercice 2024 ;

VU le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-24 à L.332-26 ;

VU sa délibération N° 24-30 du 28 mars 2024, adoptant le dossier de candidature à l'Appel à Projets Trame Verte et Bleue, porté conjointement par la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;

CONSIDERANT que ce dossier prévoit le recrutement d'un chargé de mission pour piloter le projet et suivre les différentes actions en résultant ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 13 juin 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Alexandre GONCALVES, Conseiller Communautaire ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
décide**

de créer, au tableau des effectifs, un emploi non permanent à temps complet de chargé de mission « Trame Verte et Bleue », appartenant au cadre d'emploi des techniciens ou ingénieurs territoriaux, à raison de 35 heures de service hebdomadaire, pour une durée de 2 ans renouvelable, dans la limite de 6 ans,

modifie

corrélativement l'état des emplois permanents de la Communauté de Communes,

précise

que la rémunération de l'agent sera fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de recrutement et que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif de l'Exercice 2024,

autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document permettant de pourvoir le poste ainsi créé.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Sylvie TETERYCZ

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 5 juillet 2024
- publication sur le site internet le : 5 juillet 2024

Acte à classer**DE-24-49**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-07-05T10-41-00.00 (MI254132703)**Identifiant unique de l'acte :** 067-246701064-20240704-DE-24-49-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** RESSOURCES HUMAINES - DEVELOPPEMENT DURABLE - TRAME VERTE ET BLEUE : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET DE CHARGE DE MISSION**Date de décision :** 04/07/2024**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.2. Personnel contractuel**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** [24-49 RH DEV DURABLE TRAME VERTE ET BLEUE CREATION POSTE CHARGE DE MISSION.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

PréparéDate **05/07/24 à 10:41**Par **SEGUIN Muriel****Transmis**Date **05/07/24 à 10:41**Par **SEGUIN Muriel****Accusé de réception**Date **05/07/24 à 10:56**